

**MINTP: AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT
N°120/AA010/MINTP/CIPM-
TCRI/2020 DU 03/12/2020, en
procédure d'urgence pour la
conception et la réalisation
des travaux de reconstruction
du pont de Palar sur le Mayo
Kalliao et ses voies d'accès,
situé au PK 02+523 du tronçon
Maroua-Mora sur la route
nationale N°1, dans le
Département du Diamaré,
Région de l'Extrême-Nord.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres International Ouvert pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations comportent deux phases :

I – Phase 1:Etudes

Il s'agira au cours de cette phase, de mener les études en vue de reconstruire l'ouvrage. A titre indicatif et non limitatif, les documents ci-après devront être produits :

- Des Rapports topographique et bathymétrique;
- Un Rapport des études géotechniques ;
- Un Rapport hydrologique et hydraulique ;
- Un Rapport des études d'assainissement ;
- Un Rapport sur la signalisation et les équipements ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Ouvrage d'art ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Identification des réseaux à déplacer ;
- Un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Les plans à une échelle adéquate de l'ouvrage.

II – Phase 2 : Travaux:

Il s'agira ici d'exécuter les travaux de construction des ouvrages découlant des quantités validées par le Maître d'Ouvrage à l'issue de la phase 1.

Les composantes principales de ce projet sont :

- l'installation de chantier;
- les travaux préparatoires;
- l'exécution d'une chaussée (fondation, base, revêtement);
- la construction d'un pont (70 ml environ), type Bipoutre mixte acier-béton et ses voies d'accès (2,00 km environ) ;
- l'assainissement et drainage (buses BA, fossés, caniveaux bétonnés '..),
- la réalisation des équipements et la signalisation verticale et horizontale;
- les interventions sur les réseaux,
- les travaux d'éclairage public,
- l'aménagement des carrefours.

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

3. Délai de livraison

Le délai global d'exécution du marché est de seize (16) mois, dont quatre (04) mois pour les études (phase 1) et douze (12) mois pour les travaux (phase 2). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'exécution de la phase 2 ne sera engagée qu'après validation (par la commission de suivi et de recette technique des prestations de la phase 1) des documents demandés à la phase 1 et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit camerounais ou étranger.

6. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2021 et suivants, pour le coût prévisionnel de quatre milliards cinq cent sept millions quatre cent vingt-six mille deux cent treize (4 507 426 213) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ').

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°120/A010/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020,

en procédure d'urgence pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Financement : BIP du MINTP, exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement '

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à quatre-vingt-dix millions (90.000.000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 15/01/2021 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, méthodologie et planning) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- d) Absence d'un engagement sur l'honneur certifiant que le soumissionnaire recrutera pour la phase 1 (phase étude) et par voie de sous-traitance, un Bureau d'Etudes Techniques agréé et ayant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des études techniques en vue de la construction des ouvrages d'art ;
- e) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
 - au moins 04 camions benne d'au moins 10 Tonnes de charge utile chacun ;
 - au moins 01 grue roulante ;
 - au moins 01 pelle excavatrice ;
- f) Absence d'un directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPA0 ;
- g) N'avoir pas au moins trois (03) experts de nationalité camerounaise parmi le personnel clé (Conducteurs des Travaux, Chefs chantier, Responsable échafaudage, Chef matériel et engins, Responsable Hygiène Sécurité et Environnement, Topographe, Expert géotechnicien, Hydrologue/Hydraulicien, Responsable administratif et financier) ;
- h) Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- i) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- j) N'avoir pas satisfait les cinq (05) critères essentiels ;

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : la Soumission timbrée et datée ; le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ; Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et les Sous-détails des Prix Unitaires (SDPU) ;
- b) Absence dans le BPU, le DQE et les SDPU d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des 5 critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Personnel ;
- 4) Matériel ;
- 5) Visite du site.

Le soumissionnaire doit satisfaire tous les critères essentiels ci-dessus.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, ou à la Division des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tel : (237) 222 22 06 54 sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics

du Centre, Bâtiment BAD/BM.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 03 Décembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE
N°015/A0N0/CAN1er/CDPM/2020
du 27/11/2020 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR
BOITE DE BOULOGNE – EKANG
MBENG – NGALMOA DANS LA**

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE'EKANG MBENG'NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	EKANG MBENG-NGALMOA	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;

- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS.

3. Délai de livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	164 994 938 (Cent Soixante-Quatre Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Trente-Huit) F.CFA	Fonds Routier

6. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune de Nkongsamba 1er, Maître d'Ouvrage.

7. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de Deux Cent mille mille (200 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter, au plus tard le 21/12/2020, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE
BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE
NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

**Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par

une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 3 300 000 (Trois Millions Trois Cent Mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 21/12/2020, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif

- ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
- Rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba 1er.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le

Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

**COMMUNE DE YINGUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020
DU 25 NOVEMBRE 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DEFINITIF (portée : 24m
; largeur : 5m ; hauteur des
culées : 5m, pile
intermédiaire) SUR LE TRONCON**

DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1

1. Objet

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes communales sous financement Fonds Routier, le Maire de la commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 123 243 683 (cent vingt-trois millions deux cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-trois) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) FCFA Payable à la recette municipale de YINGUI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le 16 DECEMBRE 2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020 DU 25 NOVEMBRE 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

. Financement : Budget du Fonds routier exercice 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, dont le montant est de deux millions quatre cent soixante-cinq mille (2 465 000) F CFA; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu 16 DECEMBRE 2020 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Offre incomplète ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Non-exécution d'un projet d'ouvrage d'art similaire d'au moins 75 millions ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note <16/21 (oui);
- Non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
 - le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
 - la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
 - les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
 - l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
 - la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 25 Novembre 2020

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

**COMMUNE DE MAROUA 2: DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C-
MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU
05/11/2020 POUR LA
REALISATION DES TRAVAUX DE
L'OUVERTURE DE LA ROUTE
DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22 Km)
DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA**

II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME- NORD

1. Objet

Le Maire de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Maroua II, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de rouverture de la route Dogba-Mangavé Immamou (22 km), Dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Installation de chantier. Amené et repli
- Nettoyage et terrassement
- Ouvrage d'art et assainissement
- Déblai mis en remblai
- Reprofilage/compactage
- Remblai de terre provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plateforme
- Barrière de pluie

3. Coût prévisionnel

Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP Fond routier Exercice 2020, pour un cout total estimatif à : Cent quarante-neuf millions quatre cent quatre vingt mille huit cent trente-cinq (149 480 835) de Francs CFA.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'arrondissement de Maroua II, et au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent mille (100. 000) francs CFA auprès du Receveur Municipal de la Commune de Maroua II.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Maroua II, Autorité Contractante au plus tard le 26/11/2020 à 14 heures précises et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**N°12/AONO/C-MAR II/CIPM/ROUTE/2020 DU 05/11/2020 POUR LA
REALISATION DES**

**TRAVAUX DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE DOGBA-MANGAVE IMMAMOU (22
Km)**

**DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, FOND
ROUTIER Exercice 2020**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille six cent dix-sept (2 989 617) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées

conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 26/11/2020 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1. Critères éliminatoires

15.1.1. Pièces administratives

a) Dossier incomplet ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

NB : L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne rélimination immédiate du soumissionnaire

15.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de route ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à soixante-dix pour cent (70%) des critères essentiels

15.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 13 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 04 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de farrondissement de Maroua II, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de l'Arrondissement de Maroua II.

MAROUA le 05 Novembre 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

**COMMUNE DE LOUM: AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE
N° 008/AONO/COMMUNE-
LOUM/SG/CIPM/2020 DU
27/10/2020 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN ROUTIER MABOMBE-
BALONDO, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LOUM,**

DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds Routier, exercice 2020, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route Mabombè-Balondo, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réaliser le gros et le second 'uvre sur les travaux de réhabilitation de la route Mabombè-Balondo, Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joints, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- INSTALLATION DU CHANTIER,
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS,
- ASSAINISSEMENT ' DRAINAGE,
- OUVRAGES D'ART

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 66 956 723 (Soixante six millions neuf cent cinquante-six mille sept cent vingt-trois francs) CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer

les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Fonds Routiers de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire FONDS ROUTIER et Communale 221 110.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ; dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Loum, B.P.71 Loum ; Tel : 673 05 61 82 / 695 95 51 38, au plus tard le 16/11/2020 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 27/10/2020 POUR LES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MABOMBE-BALONDO, DANS**

**L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL,**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du montant provisionnel soit 1 339 134 FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/11/2020 à 11 HEURES et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de LOUM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au soumissionnaire;

Absence de la caution de soumission ;

Usage de faux documents ou de documents scannés ;

Omission total d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics.

Absence d'une des pièces de l'offre financière (devis quantitatif et estimatif, bordereau des prix unitaires, sous-détails des prix ;

Absence dans l'offre technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années

Non satisfaction de 75% des critères essentiels

b) Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels
- Matériels.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement, financièrement et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ; Tel : 673056182.

LOUM le 27 Octobre 2020

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE D'ELAK OKU: TENDER
NOTICE N° : 06
/ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020 OF
16/10/ 2020 FOR THE EXECUTION
OF REHABILITATION WORKS ON
KETAM MANGHOCK TO NANKWI ROAD
IN OKU SUB DIVISION, IN BUI
DIVISION, NORTH WEST REGION**

[Télécharger le DAO](#)**1. Objet**

Within the framework of 2020 state Budget, the state represented by the Mayor. ELAK COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, hereby launches in an emergency procedure an Open National Invitation to tender for the above works.

2. Consistance des prestations

Works under this tender invitation are constituted in the Rehabilitation of the earth road as designated below:

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
--------	-------------------------------	----------	---------------------	------------------	------------	---------------------

01	KETAM MANGHOCKNANKWI	Manchock	554,000	27.700.000	4	03
----	-------------------------	----------	---------	------------	---	----

These works shall involve the following tasks:
The re-profiling of the carriageway of 5-6m width,
The creation of ditches and outlets,
The backfilling/re-loading of the carriageway,
Construction of metallic culverts
All other works described in the bill of estimates.

3. Coût prévisionnel

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
01	KETAM MANGHOCKNANKWI	Manchock	554,000	27.700.000	4	03

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the CONTRACTING AUTHORITY shall be three (03) months from the date of the notification of the service order for works to start.

5. Allotissement

Lot N°	DESIGNATION OF ROADS SECTIONS	Locajity	Amount for bid bond	Project , Amount	LENGTH(KM)	Durotio n In months
01	KETAM MANGHOCKNANKWI	Manchock	554,000	27.700.000	4	03

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroon-based public works companies.

7. Financement

Works under this tender shall be financed by the RIB budget; 2020 FISCAL YEAR.

8. Consultation du dossier

The tender invitation documents may be consulted at the

Service for the award of contracts, ELAK COUNCIL.

9. Acquisition du dossier

The tender documents may be purchase at the Services of Contracts award at the ELAK COUNCIL, upon presentation of a receipt of payment into the Elak Council municipal treasury of a non refundable fee of fifty thousand (50 000) francs CFA.

The said receipt must identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

10. Remise des offres

Tenders shall be divided into three volumes and submitted in a simple envelope as follows:

Volume 1 : Administrative documents;

Volume 2: Technical proposal;

Volume 3: Financial offer.

All the constituent documents (volumes 1, 2 and 3) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned.

The different documents of each bid shall be numbered in keeping with the order indicated in the tender file and separated by colour dividers.

10-SUBMISSION OF BIDS: Drafted in English or French and in SEVEN (7) including one (1) original and SIX(6) copies, labelled as such, bids shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the Contracts Service of the ELAK COUNCIL, no later than the 16/11/2020 at 10 a.m. They shall bear the following:

**N° 06 /ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2020 OF 16/10/ 2020 FOR THE
EXECUTION OF REHABILITATION WORKS ON KETAM MANCHOCK TO NANKWI
ROAD IN OKU SUB DIVISION, IN BUI DIVISION, NORTH WEST REGION .
FINANCING: PIB BUDGET; 2020 FISCAL YEAR**

“TO BE OPENED ONLY AT THE BIDS OPENING SESSION”

11. Cautionnement provisoire

The bid shall be submitted with a bid bond of five hundred and fifty four thousand 554 000)FCFA delivered by a banking Institution recognized by MINFI and COBAC in the form provided in the special tender regulations. The bid bond shall remain valid 90 days after submission of the bids.

Subject to rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than three (03) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released not later than 15 (fifteen) days after the expiry of tender validity. For successful bidders, it shall be released only after the definitive guarantee has been constituted.

12. Recevabilité des offres

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

13. Ouverture des plis

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on the 16/11/2020 at 11 am prompt, local time, by the ELAK COUNCIL Internal Tenders Board in the presence of bidders or their representatives.

All Bidders may attend the opening session or each has himself represented by one person of his choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of his file.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

« Absence or non conformity of an element in the administrative file If not rectified within 48 hours ;

- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial file
- Absence of bid bond
- Technical assessment mark lower than 75% of "Yes".

Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Logistics (Equipment):
- Methodology:
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the contractor.
- Report of site visit signed by the Contractor with pictures
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre – Financing capacity not less than 75% of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPA0).

In Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following;

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPA0).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria

Details of these main qualification criteria are specified in the assessment grid contained in the Special Tender Regulations.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder, complying with the technical and administrative requirements.

16. Durée de validité des offres

The tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

17. Renseignements complémentaires

The CONTRACTING AUTHORITY reserves the right to carry out any necessary modifications to this invitation to tender.

BAMENDA le 16 Octobre 2020

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

[Télécharger le DAO](#)

VILLE DE YAOUNDE: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation et repli du chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassements ;
- Travaux de chaussées ;
- Travaux d'assainissement, drainage et ouvrages d'arts ;
- Equipements et signalisations ;
- Eclairage public ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard deux cent soixante-neuf millions

(1 269 817 157) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 12 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

L'ensemble des travaux sont repartis en un (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, Exercices 2020 et suivants.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le

02/12/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU
FEICOM**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 02/12/2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 1er étage, porte 020.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

a) Offre administrative :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non conformité ;
- Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

b) Offre Technique :

- Absence de référence dans des travaux de voiries urbaines uniquement au cours des cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017, 2018,2019) dont le montant cumulé est au moins égale d'un milliard cinq cent millions 1 500 000 000 FCFA ; les références de l'année 2020 seront également prise en compte.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des

- trois dernières années ;
- Un critère essentiel non satisfaisant
- Non possession en propre du matériel suivant :
 - Un finisher
 - Une Niveleuse ;
 - Un Camion benne ;
 - Un Pelle chargeuse ;
 - Un Compacteur manuel ou plaque vibrante ;

c) Offre financière :

- Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission dans le BPU et le DQE d'un prix unitaire quantifiés ;
- Omission d'un sous détails de prix unitaire ;
- Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- La qualité de la note méthodologique
- Le personnel d'encadrement ;
- Le matériel à mobiliser ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date originale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé

N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien

vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 28 Octobre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°10/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2020
DU 14 AVRIL 2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
REHABILITATION DE TRONÇON DE
ROUTE COMMUNALE: VILLAGE
BABIKOY – LESWOKA MOSQUEE –
STADE MUNICIPAL – HAUT
PLATEAU – ROUTE MBANG REY
(Inter N°3), longueur km DANS**

LA COMMUNE DE BELEL (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Belel (BIP-MINTP 2020).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement – drainage ;
- divers.

3. Coût prévisionnel

Un montant prévisionnel de 27 700 000 (vingt millions sept cent mille) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique :

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de

Belel.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Belel sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA payable à la Recette Municipale de Belel.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaire Jopt un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Belel au plus tard le 05 MAI 2020 à 14 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°10/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX REHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE:
VILLAGE BABIKOY – LESWOKA MOSQUEE – STADE MUNICIPAL – HAUT
PLATEAU – ROUTE MBANG REY (Inter N°3), longueur km DANS LA
COMMUNE DE BELEL

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots.

Lot	Ville	Caution de soumission	MONTANT PREVISIONNEL	IMPUTATION	Autorisation de Dépense
1	BELEL	540 000 FCFA	27 700 000 FCFA		

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture d'une offre entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur

identique.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 05 Mai 2020 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la VINA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1- Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- d) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- e) N'avoir pas satisfait à au moins 70% d'éléments des critères essentiels.

2- Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références
- B – Personnel d'encadrement
- C – Matériel
- D- Surface financière
- E- Autres

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des

capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés. Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

16. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des travaux Publics de la VINA, Service de la Passation des Marchés.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

BELEL le 14 Avril 2020

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N° 000241/AONR/MINEPAT/CMSPM/2

018 DU 26 JUILLET 2018, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE SUIVI ET DE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE DE MBENGWI (TRONÇON MILE 19 JUNCTION PAR BARAKWE-NJINDOM-MEY-WUMSOME-WUMNEBIT VERS L'EGLISE CATHOLIQUE SANG), DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DU NORD-UEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres Restreint, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage en enduit superficiel tricouche de la voirie de Mbengwi (Tronçon MILE 19 Junction par Barakwe-Njindom-Mey-Wumsome-Wumnebit vers l'Eglise Catholique SANG), Département de MOMO, Région du Nord-Ouest.

2. Consistance des prestation

Les prestations comprennent notamment :

- La préparation des décomptes ;
- La vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
- Approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
- Signature et notification des OS à caractère technique ;
- Vérification du respect des prescriptions techniques ;
- Suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
 - L'établissement des attachements ;
- La vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
 - L'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
 - L'établissement des documents finaux ;
- Avis des modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
 - Avis sur les prix nouveaux ;
- Avis sur l'arrêt des travaux ou l'application de pénalités.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Quatre-Vingt-Huit Millions Huit Cent Deux Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf (88 802 489) Francs CFA.**

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (08) mois.**

5. Allotissement

Les présentes prestations sont regroupées en lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreint aux Bureaux d'Etudes et Cabinets retenus à l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°01/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP du 23 janvier 2018, en vue de la présélection des cabinets, consultants individuels, bureaux d'études techniques et entreprises pour la réalisation des études économiques, financières, informatiques et techniques et de la maîtrise d'œuvre de certains marchés des travaux passés au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, financés par le BIP/MINEPAT EXERCICE 2018, Composante II : Infrastructures Routières, Catégorie 1 *Projets Majeurs*. Toutefois les Cabinets et Bureaux d'Etudes Technique ayant des capacités techniques et financières peuvent également participer au présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2017 et Suivants, Imputation : **94 110000 2025**.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **Quatre Vingt Milles (80 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 16 août 2018 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000241/AONR/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 26 JUILLET 2018, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE DE MBENGWI (TRONÇON MILE 19 JUNCTION PAR BARAKWE-NJINDOM-MEY-WUMSOME-WUMNEBIT VERS L'ÉGLISE CATHOLIQUE SANG), DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de **Un Million Sept Cent Soixante-Seize Mille (1 776 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 16 août 2018 à 14 heures** heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, **porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique)**, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

□ Critères éliminatoires :

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- d) la présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- e) note technique inférieure à 70/100.

□ Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- | | |
|---|-----------|
| 1) Expérience du Bureau d'Etude | 10 points |
| 2) Personnel | 40 points |
| 3) Plan de travail et méthodologie | 20 points |
| 4) Moyens technique et matériels (logistique) | 30 points |

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF \text{ où } NT \text{ désigne la note technique et } NF \text{ la note financière}$$

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne le montant de l'offre la moins disante et F le montant de l'offre notée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'offres, les Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 05, Téléphone 222 22 41 28.